



Dossier p. 16

Grandir, vivre, s'émanciper...

// **Nouveau Contrat local de santé** : partenarial et ambitieux

p. 4

// **Hélène Viallet** lève le voile sur les Archives départementales

p. 9

// **Entretien avec Laurence Bellon**, ancienne juge des enfants

p. 21



16

dossier
// Grandir, vivre,
s'émanciper...



4 > 9

actuelle
4 // Signature
du Contrat local de santé
5 // L'échangeur Dulcie
September bientôt
transformé !
6 // Des habitants investis
pour leur quartier
7 // Clémentine Fillon
s'en est allée
8 // Vers un Plan local
d'urbanisme intercommunal
bioclimatique
9 // Archives départementales,
un lieu de culture

citoyenne
10 // Retour sur le Conseil
municipal du 15 janvier



24

active
24 // Le Saint-Martin-
d'Hères FC à l'heure
du football féminin ?
25 // Le FCG à la rencontre
des jeunes du Guc-SMH
Rugby



12

portrait
// Aya Rebadj,
le sens de l'engagement



21

plus loin
// Laurence Bellon
Ancienne présidente du tribunal
pour enfants de Marseille



22

culturelle
22 // Nuits de la lecture,
des écrivains amateurs
récompensés
23 // Découvrir le cinéma
africain et ses cultures

**28 // expression
politique**



Signataire de l'appel Debout pour la culture,
le maire a inauguré le Hip-Hop Never Stop Festival.

“
**Nous sommes face à un
capitalisme totalement
débridé et déconnecté
du réel, sauf pour ce qui
concerne l'accaparement
des richesses. Cette
déconnexion impacte
directement notre
économie réelle.**”

**Depuis l'arrivée de Donald Trump
à la Maison-Blanche il y a quelques
semaines, l'instabilité mondiale
semble s'accroître. Partagez-vous
ce constat ?**

Désormais, la nouvelle règle du jeu internationale se résume à la seule loi du plus fort, sans aucune considération pour la réalité, le droit ou l'Histoire. À ce titre, la déclaration de Donald Trump concernant le conflit en Palestine est politiquement sidérante et d'un cynisme absolu. Quant au vice-président américain, quand il vient en Europe, non seulement il prononce un discours qualifié de fasciste par les diplomates français, mais il refuse de rencontrer le chancelier allemand, préférant soutenir la candidate d'extrême droite en pleine campagne électorale.



Suivez-nous
sur nos réseaux





Refusons la loi du plus fort !

Toutes ces décisions visent à banaliser l'inacceptable ! En tant que citoyens attachés aux valeurs démocratiques, nous pouvons agir pour faire triompher le dialogue et la paix sur la loi du plus fort. C'est en tout cas le message que Saint-Martin-d'Hères continuera à porter sans relâche.

La situation économique en France est également préoccupante. Les chiffres du chômage ne sont pas bons et le tissu industriel est en souffrance. Est-ce que la réaction du gouvernement vous paraît à la hauteur ?

Nous vivons dans un monde économique où 590 milliards de dollars peuvent s'évaporer en une seule journée sur les marchés financiers, comme ce fut le cas pour OpenAI fin janvier - l'équivalent du budget annuel de la sécurité sociale parti en fumée ! Parallèlement, pour l'IA, les gouvernements font de la surenchère : 500 milliards aux États-Unis, 109 milliards annoncés par le Président Macron. Ce constat est connu depuis longtemps : nous sommes face à un capitalisme totalement débridé et déconnecté du réel, sauf pour ce qui concerne l'accaparement des richesses. Cette déconnexion impacte directement notre économie réelle : alors que les marchés financiers battent des records, que des investis-

sements massifs sont promis pour l'IA, que des cadeaux fiscaux sont attribués par centaines de milliards, notre tissu industriel s'effrite dangereusement et le chômage augmente à un rythme inédit depuis une décennie.

Pourquoi ne pas orienter ces ressources vers des investissements créateurs d'emplois, soutenant les filières stratégiques comme celle d'Arkema ou améliorant les conditions de vie des habitants par des services publics performants ? Les gouvernements successifs portent la responsabilité de ces choix, oubliant que l'argent public doit servir les citoyens, et non quelques actionnaires.

Le secteur culturel est aussi affecté par les décisions budgétaires du gouvernement. Lors du lancement du festival Hip-Hop Never Stop, vous avez indiqué avoir signé la pétition "Debout pour la culture". Pourquoi cette prise de position ?

Pour économiser quelques dizaines de millions d'euros sur le budget national, on sacrifie du jour au lendemain les sorties culturelles des enfants et adolescents en gelant le Pass culture. À Saint-Martin-d'Hères, ce sont 200 jeunes qui ne pourront assister à des dizaines de spectacles et séances de cinéma pourtant déjà programmés.

L'ouverture du festival Hip-Hop Never

Stop incarne parfaitement notre ambition culturelle : un public intergénérationnel, une jeunesse dynamique porteuse de projets, et des associations passionnées. Ce moment m'est apparu comme l'occasion idéale pour exprimer notre refus collectif du sacrifice de la culture.

Le 8 mars, pour la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, Saint-Martin-d'Hères se mobilise comme chaque année. L'égalité est un combat qui est toujours d'actualité selon vous ?

Si les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent encore trop marquées, la mobilisation est désormais présente dans toutes les sphères de la société. À Saint-Martin-d'Hères, nos services publics sont pleinement engagés pour rappeler l'enjeu fondamental de l'égalité femmes-hommes. Mais l'action institutionnelle n'est qu'un aspect ! L'engagement des clubs locaux pour faciliter l'accès des jeunes filles à la pratique sportive et encourager la participation des femmes dans les instances dirigeantes mérite d'être salué avec force. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Avancer vers l'égalité n'est pas seulement une nécessité, c'est être en cohérence avec notre ambition d'une société plus juste.

Contrat local de santé

L'engagement militant



NATHALIE LUCI

adjointe à l'hygiène et à la santé



De g. à dr. : Nathalie Penin, inspectrice de l'Éducation nationale ; Martine Kohly, vice-présidente du Conseil départemental ; Charlène Duquesnay, sous-préfète ; David Queiros, maire et conseiller départemental, Anne-Maëlle Cantinat, directrice adjointe délégation départementale de l'ARS ; Nathalie Luci, adjointe à la santé ; Alix Bros, sous-directrice accès aux droits et à la prévention de la CPAM ; Florent Pouget, directeur des coopérations territoriales du Chuga ; Tanya Sharonizadeh, Chai.

Judi 13 février, le maire et les partenaires institutionnels ont signé officiellement le nouveau Contrat local de santé (CLS) pour la période 2025-2029.

À la table, le maire, David Queiros, Nathalie Luci, adjointe à la santé, l'Agence régionale de santé (ARS), l'État, le Département, le Centre hospitalier Alpes-Isère (Chai), l'Éducation nationale, signataires du CLS 2020-2023, et deux nouveaux partenaires : le Centre hospitalier Grenoble Alpes (Chuga) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Rappelant qu'en janvier 2025 « 29 % des Français se disaient inquiets pour leur système de santé, et qu'à Saint-Martin-d'Hères, nous savons que beaucoup renoncent aux soins par manque de moyens », le maire a souligné « combien ce contrat, fruit d'un travail collectif mené en concertation avec les services municipaux, les acteurs de la santé et les partenaires

institutionnels, témoigne de notre engagement constant à promouvoir le droit à la santé publique au service de nos concitoyennes et concitoyens ».

La force du collectif

Cet outil, destiné à poursuivre la lutte contre les inégalités territoriales, sociales et environnementales en matière de santé à tous les âges, se décline en quatre axes et treize fiches actions en prise avec les réalités martinéroises.

L'ensemble des présents s'est accordé pour dire que la force de ce CLS réside dans la volonté affirmée de la Ville d'agir sur tous les fronts et de pouvoir le faire avec des acteurs animés de la même conviction. Charlène Duquesnay, sous-préfète, a salué un « investissement proactif de la collectivité et une dynamique partenariale particulièrement marquée », tandis qu'Anne-Maëlle Cantinat, de l'ARS, relevait « un contrat local de santé, "bien sur ses deux jambes", qui prend la santé de façon globale ».

Dans la salle du Conseil municipal, pleine, le micro a circulé. L'association l'Épisol a exprimé sa satisfaction « d'être partie prenante de ce projet pour la première fois », tout comme Unis-Cités Isère-Drôme-Ardèche. Un représentant de la commission santé et environnement de l'UFC Que choisir a insisté sur l'importance de « rendre les habitants acteurs de leur santé » ; l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, celle de « prendre en compte et d'œuvrer dans ce domaine ». C'est l'ambition de l'axe 4 « Soutenir la santé mentale et les bien-être », avec pour priorité les jeunes et les familles, l'inclusion, le lien social et le vivre-ensemble. Quant au Pôle de santé interprofessionnel (Psip), il a remercié la Ville pour « le partage d'une culture commune, le soutien politique accordé, la qualité du travail partenarial » et, reprenant les propos du maire, « l'engagement militant de l'ensemble des parties ». // NP

« À travers ce deuxième Contrat local de santé, la Ville confirme son engagement de développement d'une politique de santé publique forte en direction de sa population, dans un objectif général de lutte contre les inégalités sociales et territoriales en la matière, et dans une dynamique transversale.

En effet, on peut noter la consolidation de cette dynamique dans de nombreuses politiques municipales – petite enfance, enfance, jeunesse, sport, culture, restauration municipale, aménagement, environnement, habitat et sociale – qui toutes intègrent aujourd'hui les enjeux de santé.

Parallèlement, nous confirmons notre volonté de poursuivre notre action avec nos partenaires, l'Agence régionale de santé, bien sûr, et deux nouveaux signataires : Chuga et CPAM. Ce deuxième CLS s'appuie également sur le renouvellement d'une forte mobilisation des acteurs du territoire, de l'élaboration du diagnostic aux actions qui en découlent. Cela traduit l'engagement d'une démarche partagée de santé publique, au bénéfice des habitants. Ainsi, le CLS 2025-2029 se déclinera autour de quatre axes : favoriser l'accès aux droits et aux soins pour tous ; promouvoir les modes de vie favorables à la santé ; agir sur l'environnement pour la santé et soutenir la santé mentale et les bien-être. » //

L'échangeur Dulcie September bientôt transformé !

À la demande de la municipalité, Grenoble-Alpes Métropole engage des travaux jusqu'au 15 avril afin d'améliorer la fluidité des entrées et sorties de la rocade, tout en renforçant la sécurité des usagers.

**DURÉE DU
CHANTIER : 3 MOIS**
**INVESTISSEMENT :
770 000 EUROS**



vers Meylan pour les véhicules arrivant de Saint-Martin-d'Hères. Il sera toujours possible de prendre la direction d'Eybens en faisant demi-tour au rond-point Nelson Mandela. Les aménagements paysagers seront également repensés. Les surfaces pavées et sablées laisseront place à de la terre végétale et à la plantation de fleurs et de gazon. Les haies existantes seront quant à elles conservées. Pour permettre cette sécurisation d'un carrefour accidentogène, des phases de fermeture des bretelles

sont programmées. La bretelle prenant la direction d'Échirolles sera fermée du 3 au 11 mars et celle venant d'Échirolles du 12 au 26 mars. La réfection des chaussées nécessitera aussi une fermeture nocturne du 27 mars au 15 avril. Ce planning reste indicatif et pourra évoluer en fonction des conditions météorologiques et des contraintes techniques. // RM

>> Plus d'infos sur : grenoblealpesmetropole.fr

Un symbole du dynamisme économique



L'équipe d'IC'Alps.

Spécialiste de la conception de puces électroniques et installée à Saint-Martin-d'Hères, IC'Alps a remporté le trophée "Croissance" de la Nuit de l'économie.

Lancée en 2018, IC'Alps s'est rapidement imposée parmi les leaders français de la puce électronique sur mesure, dite "Asic", intégrant toutes les fonctions d'une application. Forte d'une centaine de collaborateurs, l'entreprise évolue sur un marché

en pleine croissance, porté par la multiplication des dispositifs médicaux intelligents, des objets connectés et par la sophistication des véhicules. Lors de la Nuit de l'économie, organisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble,

IC'Alps s'est vue remettre le trophée "Croissance". En 2023, le chiffre d'affaires a bondi de plus de 77 %, et un deuxième centre de conception a ouvert à Toulouse. L'électronicien a par ailleurs été référencé par TSMC, champion mondial du secteur. Fin novembre, l'équipe iséroise a pris ses quartiers dans le MedTech Industrial Campus, fondé par sa maison mère, Doliam. Installé rue Charles Darwin, ce campus assiste les entreprises qu'il héberge, de l'idée à la fabrication de dispositifs médicaux. Un projet qui bénéficie du soutien de la Ville, contribue au déploiement de l'innovation technologique sur le territoire et au développement économique de la commune. // RM

Des habitants investis pour leur quartier

Le 23 janvier, le CCAS a organisé une rencontre entre bénévoles et porteurs de projets des cinq maisons de quartier.



Qu'est-ce qu'un bénévole ? Qu'entend-on par bénévolat ? Comment le structurer au sein des maisons de quartier ? Comment soutenir les initiatives habitantes ?... Ces questions nourrissent une réflexion auprès des professionnels du secteur action sociale de proximité du CCAS.

D'autant plus que les Martinérois s'impliquant dans les instances, animations et événements, comme ceux proposant des activités et projets ponctuels ou réguliers, sont de plus en plus nombreux. En 2024, ils sont 191 à s'être ainsi engagés.

De là est née l'idée de convier l'ensemble des habitants ayant donné de leur temps libre pour le collectif. C'était le 23 janvier, à "Fernand Texier". Une première édition pour remercier « celles et ceux qui participent à faire vivre les cinq maisons de quartier de la commune, contribuent au dynamisme des territoires et à tisser des liens », a souligné le maire, David Queiros, accompagné de Michelle Veyret, 1^{re} adjointe en charge des solidarités.

son expérience, de son ressenti, de la manière dont il voyait la poursuite de son engagement... Autant de "matière" dont vont s'emparer les professionnelles des maisons de quartier afin d'être au plus près des besoins et des attentes, dans l'intérêt général et en lien avec les enjeux des territoires. // NP

191 habitants engagés,
dont :

46 participants
aux comités habitants
et commissions



36 porteurs
de projets FPH*

22 animateurs
d'activités ponctuelles

15 bénévoles
investis dans les ateliers
sociolinguistiques

*Fonds de participation des habitants

Échanges, pépites
et cailloux

Après les prises de parole, la cinquantaine de personnes présente s'est répartie en plusieurs groupes ("coups de main sur les temps forts", "Ateliers sociolinguistiques", "Fonds de participation des habitants"...) pour réfléchir collectivement, à l'échelle de la ville, sur ce qui a bien fonctionné – les "pépites" – et ce qui pourrait évoluer, être amélioré – les "cailloux"-. Chacun a pu faire part de

La maison de quartier correspondait à mon envie d'implication sociale de proximité. Je suis convaincue que la meilleure façon d'améliorer notre quotidien et la société pour qu'elle soit plus juste, plus solidaire et coopérative, c'est de participer. L'année dernière, avec d'autres habitants, et avec le soutien des professionnelles, nous avons mis en place trois projets : enfants polyglottes ; stages d'éveil musical et confection de serviettes hygiéniques lavables. Cette année, on est en cours de réflexion avec des parents pour en monter de nouveaux. //

Coline Pla
maison de quartier
Louis Aragon



Gilles Nepote
maison de quartier Paul Bert

Il y a deux ans, le personnel, très à l'écoute et présent pour soutenir les bénévoles, m'a sollicité pour endosser le costume de père Noël à l'occasion de la fête de fin d'année. J'ai naturellement accepté et j'ai rempli l'année suivante, tout un après-midi, pour donner un coup de main et apporter de la féerie aux enfants. C'est un vrai plaisir de les voir heureux de rencontrer le "gros bonhomme rouge" et de prendre des photos à ses côtés. //

Au revoir Clémentine

Clémentine Fillon, Misette, nous a quittés à l'âge de 97 ans. Vendredi 31 janvier, à deux pas de la maison dans laquelle elle s'était installée dans les années 1960, celles et ceux qui l'ont côtoyée lui ont rendu hommage.



En ce début d'après-midi, la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel Péri est pleine.

Tout au long de la cérémonie, les portraits de Clémentine vont accompagner les vingt-deux prises de parole. Amis, représentants de l'Union de quartier Gabriel Péri - dont elle était présidente d'honneur - de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, de la CGT, de l'Union des auberges de

jeunesse, du planning familial, de la mutuelle fraternelle des territoriaux, du comité de l'Isère du Mouvement de la paix, de l'Union nationale des retraités et personnes âgées, de SMH histoire - mémoire vive se sont succédé au micro. Tous ont salué son engagement, son ouverture aux autres, sa bien-

veillance, son énergie débordante, sa pugnacité et son optimisme. Pour le maire, David Queiros, « Clémentine Fillon nous laisse en héritage cette phrase qui résonne particulièrement aujourd'hui : "Avant, on luttait pour améliorer les choses, maintenant on se bat pour ne pas perdre ce qu'on a gagné." Alors, en ces

temps où nos acquis sociaux sont régulièrement remis en question, où la paix dans le monde reste un défi permanent, sa vie nous rappelle que l'engagement citoyen n'est pas une option, mais une nécessité. Elle nous montre que chacun, à son échelle, peut contribuer à construire une société plus juste. » // NP

DR

Une culture engagée pour les droits des femmes



En ateliers, des habitantes ont créé leur exposition inspirée de l'artiste Beatriz Milhazes.

Tout au long du mois de mars, une programmation culturelle variée met à l'honneur la lutte pour les droits des femmes.

À la maison de quartier Paul Bert, l'art devient un moyen d'expression engagé. Le lundi 10 mars à 9 h 30, le café "Égalité femmes-hommes : des artistes d'Amérique du Sud inspirantes"

ouvrira la journée. Une exposition réalisée par des habitantes et inspirée de l'artiste Beatriz Milhazes associera collages colorés et témoignages citoyens. Un atelier artistique dédié à l'univers

de Gabriela Mistral, poétesse et figure féministe, complétera la matinée.

À "Fernand Texier", quiz et jeux inviteront à déconstruire les stéréotypes dès le plus jeune âge. "Gabriel Péri" part à la découverte d'une exposition sur le street art féministe, suivie d'un pique-nique-débat.

À "Romain Rolland", une crêpe party et des jeux collaboratifs sensibiliseront petits et grands. La médiathèque du même nom proposera une exposition sur la sexualité, la prévention des violences et le consentement. Tandis qu'un débat autour de la "dark romance" se tiendra à la médiathèque Paul Langevin. Mon Ciné projettera trois films explorant l'émancipation féminine à travers le monde, accompagnés de rencontres avec un réalisateur et une journaliste. Côté spectacle, *Iphigénie à Splott* dressera le portrait poignant d'une femme en marge de la société, et *Même pas mâle* déconstruira les représentations de la virilité à travers la danse. // RM

> Tout le programme sur saintmartindhere.fr

Vers un Plan local d'urbanisme intercommunal bioclimatique

Afin de tenir compte des nouveaux enjeux et besoins de la métropole, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) évolue. Dans ce cadre, une enquête publique est en cours. Elle porte sur le projet de modification n°3 dont l'entrée en vigueur est prévue pour fin 2025.



Cette révision vise à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux avec de nouvelles dispositions en faveur de l'adaptation au changement climatique, pour aller vers un PLUi bioclimatique :

désimperméabilisation, végétalisation, exigences environnementales accrues, réduction de l'empreinte carbone des constructions et des aménagements...

À Saint-Martin-d'Hères, ces modifications concernent es-

sentiellement la section centrale de l'avenue Gabriel Péri et doit accompagner sa mutation en boulevard urbain : augmentation des obligations de pleine terre de 20 % à 40 % minimum, diversification des hauteurs des bâti-

ments, meilleure intégration du stationnement en pied d'immeuble et en silo, valorisation des îlots centraux végétalisés et de la trame paysagère... // NP

ENQUÊTE PUBLIQUE

Lancée le 17 février, elle se poursuit jusqu'au 21 mars.

>> **Projet consultable en ligne** (registre-numerique.fr/modif3-plui-grenoble-alpesmetropole) ; au siège de Grenoble-Alpes Métropole et en Maison communale.

>> **Formuler des observations** : registre numérique sur Internet (adresse ci-contre) ; mail (modif3-plui-grenoble-alpesmetropole@mail.registre-numerique.fr) ; sur registre papier en Maison communale ; courrier adressé

à Monsieur le Président de la commission d'enquête de la modification n°3 du PLUi, Grenoble-Alpes Métropole, direction de l'urbanisme et de l'Aménagement, Le Forum, 3 rue Malakoff - CS 50053, 38031 Grenoble Cedex 01.

>> **Permanence du commissaire-enquêteur** : Lundi 17 mars, de 9 h à 12 h, en Maison communale (salle du Conseil municipal).



Un site entièrement modernisé

Entièrement rénovée, la médiathèque départementale a été inaugurée par Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental.

Le 17 février, le maire, accompagné de Michelle Veyret, première adjointe, de Claudine Kahane, élue aux affaires culturelles et de Françoise Gerbier, conseillère départementale du canton avec David Queiros, a assisté à l'inauguration de la médiathèque départemen-

tales de l'Isère (MDI) rénovée. Celle-ci se déploie sur deux sites, à Bourgoin-Jallieu et à Saint-Martin-d'Hères. La modernisation du site martinérois inclut une mise aux normes de sécurité et d'accessibilité ainsi qu'une rénovation énergétique complète. Elle améliore les conditions d'accueil des professionnels et s'adapte à l'évolution de ses missions. Chargée d'accompagner les 328 médiathèques de l'Isère, la MDI les assiste dans la gestion des outils administratifs, la politique documentaire, l'élaboration de projets pour des publics spécifiques, l'éducation aux médias et l'acculturation aux supports et médiations numériques. Elle conseille également sur l'aménagement des espaces physiques. En tant que centre de ressources documentaires, elle met à disposition 170 000 documents et propose divers dispositifs d'action culturelle, tels que des expositions, des kits de découverte ou encore des instruments de musique. // RM

La matière première de l'Histoire



L'événement Lumières aux archives a illuminé le hall du bâtiment du 4 au 14 février à travers l'exposition Gravity de Yann Nguema.

© Stéphanie Nelson



Quelles sont les missions et le fonctionnement des Archives départementales ?

Nos missions se résument en quatre axes : collecter, classer, conserver, communiquer. Collecter, car notre fonds n'est pas figé. Nous recueillons des documents issus de toutes les administrations de l'Isère, qui servent de preuve aux institutions, comme aux citoyens. Il atteint aujourd'hui 43 kilomètres linéaires. Pourtant, de nombreux documents ont une durée de vie limitée et ne rejoignent jamais nos collections ! Nous recevons aussi des archives privées provenant d'entreprises, d'associations ou de particuliers.

Avec le temps, tout cela prend de la valeur aux yeux des historiens. Nous sommes donc aussi un établissement patrimonial qui conserve la matière première de l'histoire. Le classement et la conservation sont également au cœur de notre métier. Garder en sécurité et retrouver un document parmi des centaines de milliers de

boîtes, ça ne s'improvise pas. Enfin, le dernier axe : communiquer. Il nous incombe depuis plus de 200 ans. Chercheurs, passionnés ou simples curieux peuvent venir en salle de lecture.

Les Archives sont devenues un lieu de culture qui compte.

En effet, nous valorisons ces richesses à travers des expositions, des ateliers d'initiation à la recherche, des conférences et même des concerts. Sans oublier l'accueil de plusieurs associations patrimoniales. *Lumières aux archives* est toutefois le premier événement à prendre une telle ampleur. Grâce à cette programmation variée, un large public découvre l'importance des archives. Cadastre, actes notariés, registres d'hypothèques, jugements, règlements de copropriété... On ignore souvent l'étendue des documents disponibles. Lors des visites organisées, il n'est pas rare d'entendre : « Ah bon ? Vous avez ça ? » ou « Je n'aurais jamais pensé que... »

Ce bâtiment joue-t-il un rôle dans le rayonnement de cette institution ?

Il est une double réussite, alliant technicité et esthétisme. Un bâtiment d'archives, c'est presque aussi exigeant qu'un hôpital. Il comprend des espaces distincts pour le public et le personnel, ainsi qu'un haut niveau de sécurité. Il répond aux normes sismiques et dispose de protections contre les incendies et les crues. D'ailleurs, le premier niveau, où commence le stockage, se trouve à neuf mètres de haut. L'architecte a eu l'ingéniosité de concevoir un édifice ouvert de chaque côté, mettant à profit son emplacement avantageux, à mi-chemin entre le monde universitaire et la commune. Tout concourt ainsi à faire des Archives un lieu vivant et accessible à tous. // Propos recueillis par RM



© RM

Hélène Viallet Directrice des Archives départementales de l'Isère

« Ce n'est pas qu'un lieu de stockage, bien au contraire ! » Depuis plus de 20 ans, Hélène Viallet dirige les Archives départementales de l'Isère, situées au 12 rue Georges Pérec. Avec 43 kilomètres linéaires de documents accumulés depuis la Révolution française, elles sont aujourd'hui un espace vivant, porté par une programmation culturelle foisonnante.

Conseil municipal du 15 janvier

Quartier durable, la concertation se po

Réuni le 15 janvier, le Conseil municipal a adopté le bilan de la concertation préalable à la mise en conformité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec le projet de quartier durable Paul Bert - Paul Éluard.

Dans le droit fil de la concertation menée depuis le printemps 2022 au travers de réunions, ateliers, balade urbaine et forums, cette phase de concertation invitait les riverains du projet ainsi que l'ensemble des Martinérois et acteurs du territoire à prendre connaissance des modifications que la Ville projette d'apporter au PLUi, et à donner leur avis sur les évolutions envisagées.

Prendre en compte les grandes orientations du projet et l'existence de la plaine humide

Un long travail a été mené avec les habitants du quartier pour établir un diagnostic partagé, définir les grandes orientations du projet et aboutir à un schéma de composition urbaine et paysagère. Urbanistique et administrative, cette mise en compatibilité est nécessaire afin d'intégrer ce schéma de composition et l'existence de la zone humide. Tous les

Prochaine séance
Mercredi 19 mars à 18 h en Maison communale
et en direct sur la chaîne YouTube

En ligne
Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur saintmartindheres.fr



Le 4 février, habitants, élus et techniciens se sont retrouvés autour d'un atelier sur les formes urbaines et paysagères.

éléments de cette révision ont été discutés et présentés lors des temps de rencontre avec les habitants.

Un projet conforté

Parmi les contributions, certaines ne sont pas en lien direct avec la procédure, comme l'extension à long terme de la ligne D vers le nord ; d'autres reprennent des axes déjà discutés et travaillés avec les habitants (stationnement, hauteurs de construction, plaine humide...). Chaque contribution a fait l'objet d'une réponse de la collectivité. Les personnes souhaitant prendre connaissance des éléments du bilan peuvent consulter l'ensemble du document en Maison communale.

Pour rappel

Le futur quartier durable Paul Bert - Paul Éluard avec sa plaine humide cen-

trale de 4 hectares, ses logements, ses cheminements piétons et son articulation avec l'existant, s'inscrit plus largement dans la transformation du secteur sud de la commune - où vivent plus de 5 000 habitants - qui prévoit la réhabilitation des copropriétés (dispositif Mur|Mur), la requalification des espaces publics, des avenues Marcel Cachin, Paul Éluard et des rues Émile Zola et Frédéric Chopin où les travaux sont déjà lancés. // NP



Lors du Conseil municipal du 15 janvier, **Nicole Allosio** a été élue

5^e adjointe, en charge de l'habitat, de la politique de la ville et de la gérontologie. //

MÉTROPOLE

Un service commun pour plus d'accessibilité

Saint-Martin-d'Hères rejoint, aux côtés de sept autres communes, le service commun Accessibilité de la Métropole.

Le service commun Accessibilité repose sur un principe de mutualisation des ressources et des compétences. Il poursuit plusieurs objectifs : assurer une homogénéité du niveau de service et d'in-

génierie sur tout le territoire, bâtir des formes nouvelles de coopération entre les communes et la Métropole et réaliser des économies d'échelle. En 2024, huit nouvelles communes, dont Saint-Martin-d'Hères, ont répondu

favorablement à l'appel à candidature pour intégrer ce dispositif. Cette extension s'accompagne également de l'adhésion de plusieurs de leurs Centres communaux d'action sociale (CCAS).



Pour une ville toujours plus inclusive, Saint-Martin-d'Hères rejoint le service commun Accessibilité.

ursuit



© NP

Hommage vibrant au maire, au médecin, au militant qu'était René Proby



© NP

Mercredi 4 février, devant l'espace culturel qui porte son nom, élus, amis, employés et militants se sont rassemblés avec émotion pour rendre hommage à René Proby, disparu il y a dix ans.

Sur le parvis de l'Espace culturel René Proby, le portrait coloré réalisé par Sonia Orépük éclaire cette fin de matinée grise. « Nous sommes réunis afin de célébrer l'héritage d'un homme qui a façonné Saint-Martin-d'Hères pendant quinze années en tant que maire, et bien plus longtemps encore en tant que médecin et militant communiste », a souligné le maire, David Queiros, dans son allocution. Depuis dix ans, « son empreinte sur notre ville est restée intacte, vivante dans nos rues, dans nos institutions, et surtout dans notre mémoire ».

Celles et ceux qui l'ont connu n'ont pas oublié le médecin de quartier, le médecin du Secours populaire, le médecin capitaine des pompiers, ni le visionnaire ancré dans le réel qu'il était. « Chaque fois qu'un service public est défendu, chaque fois qu'une main est tendue vers les plus fragiles, chaque fois que notre ville s'embellit, c'est un peu de René Proby qui continue de vivre. Dans la lignée de Fernand Texier, d'Étienne Grappe, de Jo Blanchon, il a écrit une page importante de l'histoire de notre ville. Une page qui n'est pas tournée, mais qui continue de s'écrire à travers nos actions quotidiennes », a conclu le maire avant d'inviter l'assemblée à se retrouver autour d'un verre de l'amitié à la mémoire de celui dont « la générosité sans limite, son amour des gens, sa passion pour la rencontre et l'échange continuent de nous toucher et de nous inspirer ». // NP

Enquête publique Cœur de ville, cœur de métropole

Pilotée par Grenoble-Alpes Métropole en lien étroit avec la Ville, l'enquête publique relative à la Déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de requalification des espaces publics des quartiers sud se tiendra du 31 mars au 14 avril inclus.

>> **Les documents relatifs à l'enquête publique seront consultables,**

pendant cette période, sur grenoblealpesmetropole.fr, en Maison communale ainsi qu'à la maison de quartier Paul Bert.

>> **Trois permanences du commissaire enquêteur sont programmées,**

salle du Conseil municipal : lundi 31 mars de 8 h 30 à 12 h ; lundis 7 et 14 avril de 13 h 30 à 17 h. //



DR

Des actions concrètes

Le service commun Accessibilité intervient sur plusieurs axes essentiels. Il organise la formation des personnels municipaux, avec déjà 252 agents formés depuis sa création. Il apporte une expertise dans l'adaptation des établissements recevant du public, des espaces verts et des aires de jeux. La concertation avec les associations et les usagers concernés

est également au cœur du dispositif afin d'assurer une prise en compte effective des besoins. Par ailleurs, le service anime et coordonne les commissions communales et métropolitaines spécialisées, tout en mettant en place des registres d'accessibilité en ligne pour informer le public.

Une démarche collective

Chaque année, deux comités (pilotage et suivi), réunissent

les villes membres pour définir les priorités d'action et évaluer les avancées. Avec désormais 16 communes et plusieurs CCAS impliqués, dont celui de Saint-Martin-d'Hères, la Métropole franchit un cap supplémentaire. En intégrant cette dynamique collective, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'un cadre de vie plus accessible et adapté à l'ensemble des habitants. // RM



© CC

Aya Rebadj

Le sens de l'engagement

Dès 13 ans, Aya Rebadj a réalisé de nombreuses missions au Secours populaire de Saint-Martin-d'Hères jusqu'à devenir, à 18 ans, référente nationale de la section jeunesse. Dans cette grande association, la lycéenne, préparant un bac en sciences économiques, management et gestion, apprend et fait vivre le sens du mot solidarité.

Il y a huit ans, Aya et sa famille quittaient l'Algérie pour s'installer à Saint-Martin-d'Hères. Le Secours populaire est devenu pour elle une seconde famille.

« À l'époque, nous avions nous-mêmes besoin de l'aide alimentaire. Très vite, avec mes parents, mes frères et sœurs, nous avons rejoint l'association en tant que bénévoles. En 2020, après la crise sanitaire, mon père est devenu secrétaire général du comité. Cette année-là, avec d'autres jeunes, j'ai organisé la distribution des denrées pour les étudiants le samedi, pris part aux collectes, aux maraudes et à toutes les opérations locales. »

À 14 ans, Aya découvre la section jeunesse "Copains du monde", dans laquelle enfants et adolescents de 6 à 18 ans participent à des projets de solidarité, en complémentarité avec les bénévoles adultes. « J'ai été la première du département à rejoindre cette section. » En 2023, elle en devient la responsable au niveau national, tout en dirigeant l'équipe "Copains du monde" de Saint-Martin-d'Hères, composée de 20 personnes. Ses missions ? Assurer les collectes, mener des événements pour faire vivre le comité martinérois. Avec d'autres

représentants des conseils de jeunes, elle soutient des projets de solidarités en partenariat avec six pays baptisés "Villages Copains du monde" : « En 2026, ce sera le premier à être accueilli en Isère. Il permettra de financer l'accès aux activités sportives pour les familles en difficulté financière et les jeunes porteurs de handicap. »

“ Cette confiance en soi, chacun peut l'acquérir en s'engageant dans l'associatif. ”

Pour Aya, ces années de bénévolat ont été et sont encore formatrices. « Le comité de Saint-Martin-d'Hères est reconnu comme celui comptant le plus de jeunes en France. C'est une structure qui nous fait confiance en nous déléguant de grandes responsabilités. À chaque problème, j'ai appris qu'il existait une solution. Cette confiance en moi que je n'avais pas par le passé, chacun peut l'acquérir en s'engageant dans l'associatif. Cette expérience

m'a poussée à m'investir dans ma scolarité, à acquérir des compétences pour agir sur d'autres terrains. »

En parallèle de ses actions au comité, Aya s'est impliquée au sein du conseil de vie du collège Fernand Léger et a participé au projet de nouvelle cour de récréation. Elle a également rejoint le pôle jeunesse de la ville, lors de l'événement Clean ton quartier, proposant des opérations de ramassage des déchets avec les riverains de Renaudie.

Son avenir professionnel, Aya l'envisage au Secours populaire. « Je m'oriente vers un Bachelor technologique en gestion des entreprises et des administrations. Avec cette formation, j'aimerais travailler en tant que comptable et gestionnaire à l'échelon national. Cette association a défini ce que je suis aujourd'hui, Je ne me vois pas la quitter. » // CC



Quand cuisine, lecture et spectacle vivant s'emmêlent

Les maisons de quartier Romain Rolland et Gabriel Péri ont organisé un atelier cuisine dans les coulisses de L'heure bleue. Au menu : la réalisation de tartes aux pommes, clin d'œil au spectacle *Si vous voulez bien passer à table ?* joué sur la scène martinénoise. Les participants avaient assisté à la représentation, rendant l'expérience encore plus immersive. Pendant la cuisson, ils ont visité les loges, découvert le matériel technique et le vocabulaire théâtral. Puis, les pâtisseries ont partagé leur dessert avec des membres du jury du Prix des lecteurs des médiathèques, dont l'un des ouvrages portait sur l'univers culinaire. Une initiative appréciée, qui témoigne de la volonté de multiplier les collaborations entre équipements municipaux afin d'encourager les rencontres et le partage. //



Photos © Stéphanie Nelson



© NP

Comme des grands !

Dans les restaurants scolaires maternels P. Bert et G. Péri, les enfants ont découvert un nouveau mobilier coloré, avec des tables pourvues d'un revêtement atténuant les bruits, des chaises hautes avec accoudoirs et repose-pieds. Si la satisfaction des bambins et des professionnels se confirme, les autres sites seront progressivement équipés.



© RM

Un locataire informé en vaut deux !

À "Henri Wallon", une réunion a rassemblé locataires, représentants des bailleurs, Confédération nationale du logement et GUSP. Destinées aux quartiers en politique de la Ville, ces rencontres seront renouvelées chaque trimestre.



MON CINÉ*

33 330

entrées dont :

12 009 scolaires

5 522 jeune public

*année 2024



© RM

Un conte pour se rendre compte

Laurence Druon, conteuse du collectif Un euro ne fait pas le printemps, s'est produite à la maison de quartier Paul Bert dans le cadre du Mois de l'énergie organisé par Grenoble-Alpes Métropole. À travers cinq histoires, elle a sensibilisé le public à cette thématique essentielle. La dernière se déroulait au Bhoutan, « un pays où l'électrification demeure partielle et où les habitants craignent que les oiseaux se prennent les pattes dans les câbles... »





SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Ville Internet

@@@

2025

Lundi 17 et vendredi 21 mars à 14 h, à la maison de quartier Louis Aragon, puis à "Gabriel Péri", se tiendront deux réunions d'information sur le dispositif J'apprends à faire du vélo. Inscription au 06 10 48 99 48.

Les 19 mars et 16 avril, de 13 h 30 à 15 h 30, l'association La Remise, un chantier de réinsertion qui collecte puis valorise les vêtements, chaussures, maroquinerie ou linge de maison inutilisés, sera présente sur le parking à côté de la Maison communale.

Le forum Jobs d'été revient avec trois dates pour les jeunes en quête d'un emploi saisonnier. Rendez-vous mercredi 19 mars au lycée Pablo Neruda, mercredi 26 mars et samedi 5 avril au Point information jeunesse. Toutes les infos sur saintmartindheres.fr

Appuie sur le champignon !

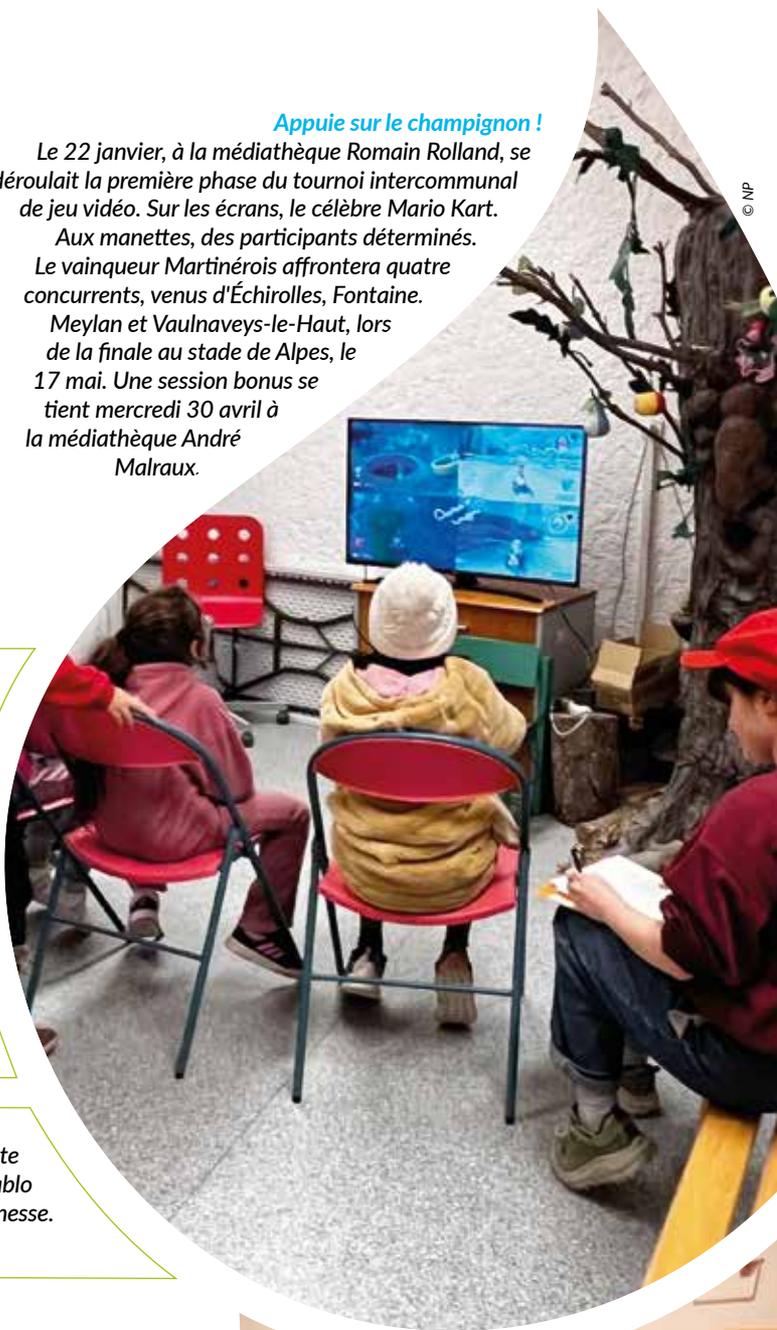
Le 22 janvier, à la médiathèque Romain Rolland, se déroulait la première phase du tournoi intercommunal de jeu vidéo. Sur les écrans, le célèbre Mario Kart.

Aux manettes, des participants déterminés.

Le vainqueur Martinérois affrontera quatre concurrents, venus d'Échirrolles, Fontaine.

Meylan et Vaulnaveys-le-Haut, lors de la finale au stade de Alpes, le 17 mai. Une session bonus se

tient mercredi 30 avril à la médiathèque André Malraux.



Devenir secouriste en santé mentale

La formation de deux jours aux premiers secours en santé mentale, organisée à la maison de quartier Paul Bert, affichait complet. « L'objectif n'est pas d'établir un diagnostic, mais d'apprendre à identifier une situation de détresse et agir de manière appropriée », explique Fabrice Meunier, formateur.

Lutter collectivement contre le frelon asiatique

Le 10 février, la lutte contre le frelon asiatique, fléau pour les abeilles, était au centre d'une réunion, proposée par l'Abeille martinéroise et la direction santé de la Ville. Pour en savoir plus sur le piégeage : frgdsaura.fr ; signaler sa présence ou un nid : frelonsasiatiques.fr



Grandir,

Éveiller à la culture, au sport, aux loisirs, aux autres ; susciter l'engagement, accompagner la jeunesse dans son parcours de vie sont autant de défis auxquels la Ville répond à travers ses services et les partenariats qu'elle noue avec les acteurs locaux et les institutions. Si les jeunes occupent dès leur plus jeune âge une place centrale – l'éducation représente 43 % du budget de la collectivité – c'est que, dans une société en constante mutation, l'émancipation de ces futurs citoyens revêt de multiples enjeux, du libre-arbitre au vivre-ensemble, en passant par l'indispensable accomplissement personnel. // NP



Fête du quartier Village, 22 juin 2024.

© Stéphanie Nelson

vivre, s'émanciper...

L'éducation occupe une place essentielle dans la vie de Saint-Martin-d'Hères. Parce qu'apprendre ne se limite pas aux bancs de l'école, l'action municipale se décline sous de nombreuses formes, avec un même objectif : offrir à chacun un cadre propice à la réalisation de ses projets et aspirations.

La Ville investit continuellement pour garantir des équipements adaptés aux besoins des enfants et du personnel. Cela passe par l'entretien des bâtiments, le renouvellement du matériel, mais aussi par des projets de plus grande envergure, comme la reconstruction de

l'école élémentaire Paul Langevin, représentant un investissement de 5,6 millions d'euros en 2025, sur un total de 9,7 millions d'euros. Au-delà de ses missions premières, la municipalité soutient les actions menées par ses partenaires, qu'il s'agisse d'éducation populaire avec l'installation des Ceméa* dans l'ancienne école Jeanne Labourbe, ou d'éducation inclusive avec le Prheji* qui forme, entre autres, les agents de la Ville à l'accueil des enfants à besoins particuliers.

Les quatre médiathèques jouent elles aussi un rôle déterminant en offrant un accès à la culture et au numérique. Grandir et s'émanciper ne se résument pas à une seule étape de la vie ni à un

seul lieu. C'est une dynamique du quotidien, insufflée sous de nombreuses formes : la programmation culturelle, où la transmission occupe une place centrale, les maisons de quartier, riches en ateliers de toutes sortes, ou encore le service de développement de la vie sociale, qui favorise l'autonomie des aînés. Chaque action, aussi discrète soit-elle, contribue à faire de l'éducation le fil rouge de l'émancipation pour tous. // RM

*Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active

*Pôle ressources handicap enfance jeunesse de l'Isère

L'art pour apprivoiser le monde



Six classes d'apprentis danseurs se sont produites sur scène dans le cadre du dispositif Classes qui dansent (édition 2023).

© Stéphanie Nelson

Placer la jeunesse au cœur des projets culturels, tel est l'objectif qui a fait de Saint-Martin-d'Hères une ville 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC).

La saison 2023-2024 c'est : 3 000 billets pour les jeunes à L'heure bleue, 940 élèves accueillis à l'Espace Vallès, plus de 15 000 places de Mon Ciné

occupées par des enfants et des adolescents. Une dynamique qui a valu à la ville d'obtenir, en 2022, le label national 100 % EAC, déployé aussi bien dans le cadre scolaire qu'en dehors. Cela relève de la construction d'un véritable écosystème culturel tourné vers la jeunesse.

Dans les collèges, les parcours EAC sont pour les élèves une opportunité de rencontrer des artistes, de construire des projets et d'assister à des spectacles en lien avec leur apprentissage. De son côté, Ciné Relax garantit un environnement accueillant où les

projections, ouvertes à tous, sont particulièrement adaptées aux personnes en situation de handicap.

Les tout-petits ne sont pas en reste grâce aux ateliers de la galerie municipale d'art contemporain, tandis que le dispositif 1, 2, 3 Culture ! lève les derniers freins à l'accès à la programmation dédiée au jeune public. Les échanges entre acteurs culturels, éducatifs et sociaux sont précieux pour le fonctionnement de cet écosystème. C'est tout l'enjeu des rencontres Cultures partagées, organisées le 25 mars prochain. Ce

rendez-vous, qui rassemble structures locales, associations et institutions nationales, encourage la convergence des idées et, in fine, l'émergence de projets inédits. Nouveauté pour cette 5^e édition, la présence du monde de la santé avec, entre autres, l'ambition de renforcer l'éducation et la prévention sur ce sujet. En contribuant au développement de la créativité et de l'esprit critique, l'éducation artistique et culturelle donne du sens et facilite l'appréhension du monde. // RM

Une école de la vie

Pratiquer un sport, c'est apprendre à se dépasser, à respecter l'autre et à se construire ensemble.

Bien plus que de l'activité physique, le sport est un levier d'éducation et d'émancipation. Il transmet des valeurs essentielles comme la solidarité, l'entraide et l'engagement. Dans une société marquée par l'isolement et la concurrence, il crée du lien et encourage les échanges intergénérationnels. De nombreux clubs permettent aux habitants de pratiquer des disciplines aussi diverses que le football, le cyclisme, la gymnastique ou encore la boxe. L'Office municipal du sport (OMS) fédère ces acteurs et facilite l'accès à la pratique grâce, notamment, à son forum. L'École municipale des sports (EMS), ouverte dès 4 ans et jusqu'aux seniors, propose quant à elle une multitude de disciplines à des tarifs adaptés aux



À l'automne, le courseton de l'école Voltaire a rassemblé près de 200 enfants.

usagers. En réalisant une économie de 50 euros sur le prix de l'adhésion, les Bons sport martinérois achèvent de rendre l'activité physique accessible à tous. Pour accompagner cet engagement, le territoire compte un grand nombre d'infrastructures : 10 gymnases, 7 stades et plusieurs équipements de proximité. Le futur gymnase Denise Meunier, bientôt en construction rue Paul Langevin, offrira un mur d'escalade

et des espaces dédiés au judo, à la force athlétique et aux collégiens. // RM

DELPHINE DESHAYES
ENTRAÎNEUSE
à l'ESSM Gymnastique



Je n'ai pas quitté l'ESSM Gym depuis mes 8 ans. À peine sortie de l'adolescence, j'ai passé mon brevet d'État pour en faire mon métier. Cela me tient à cœur de transmettre ce que je n'ai pas eu l'opportunité d'apprendre. À l'époque, les entraîneurs n'étaient pas diplômés comme nous le sommes aujourd'hui. Rigueur, concentration, confiance en soi : la gymnastique est une véritable école de la vie. Je ne dis pas que je vais au travail, je vais au gymnase ! //

TOM 16 ANS pratique l'escalade à l'EMS



Je me suis mis sérieusement à l'escalade en 3^e. Cela fait donc quatre ans que je viens au gymnase Colette Besson. J'ai commencé parce que je rêvais d'alpinisme et, aujourd'hui, je fais également partie du Club alpin français. La montagne représente une grosse partie de ma vie. La Meije, dans les Écrins, ou l'Eiger, en Suisse, les objectifs ne manquent pas ! La grimpe a même résolu un problème de dos. J'entre bientôt en classe prépa mais je n'ai absolument pas l'intention d'arrêter. //



François, Marion, Louise et Carla, quatre éducateurs de rue en charge du territoire martinérois.

Depuis près de 50 ans, l'Apase* agit sur le terrain pour accompagner les ados et jeunes adultes au quotidien.

« **N**otre travail, c'est de faire en sorte que ça se passe bien entre les gens. » C'est ainsi qu'Emmanuel Oblinger, chef de service, résume la mission de l'Apase. Les éducateurs de rue vont à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent,

À l'écoute des jeunes

et compris le soir et le week-end. « Il n'y a pas de parcours type, pas de profil type ». L'accompagnement proposé prend donc des formes très variées : mentorat, conseils, aide à l'orientation, accès aux soins, soutien aux démarches administratives. Parfois, l'objectif est simplement d'aider à aller mieux, car « la jeunesse souffre d'un profond mal-être ». Au-delà du suivi individuel, l'Apase encadre aussi des projets collectifs, notamment en milieu scolaire. En partenariat avec le service jeunesse, elle organise des espaces de débat dans les collèges et travaille

avec les établissements pour résoudre des problématiques au sein des classes. Sortes de couteaux suisses du lien social, les cinq éducateurs présents sur la commune rappellent les règles du vivre-ensemble et, veillant à ne jamais se rendre indispensables, visent tous le même objectif : une jeunesse épanouie et une société plus solidaire. // RM

*Association pour la promotion de l'action socio-éducative

> 4 rue Frédéric Chopin
> equipe.smh@apase38.fr

« Un réseau humain au service des élèves »

Depuis 2017, la Ville a mis en place une cellule de veille mineurs en direction des jeunes de 11 à 17 ans et leurs familles. Elle agit en faveur de l'insertion sociale et citoyenne des adolescents en rupture éducative. Daniel Machire, proviseur représentant le lycée Pablo Neruda au sein de cette instance animée par le service jeunesse, prévention et médiation, témoigne de l'apport de ce dispositif pour l'établissement et les élèves.



Le maire, David Queiros, Daniel Machire, proviseur du lycée Pablo Neruda et Elisabeth Hernandez élue municipale, lors de la visite de rentrée.

© NP

« La cellule de veille mineurs représente une opportunité précieuse pour notre lycée. Le travail collectif et l'approche croisée entre différents professionnels contribuent à améliorer significativement l'accompagnement de nos élèves, favorisent une meilleure prise en charge de leurs difficultés, en même temps qu'ils nous donnent accès à des pistes

d'intervention auxquelles nous n'aurions pas forcément pensé spontanément. De cette instance découle également une coordination renforcée entre le collège et le lycée pour une meilleure anticipation des difficultés lors du passage de la 3^e à la 2^{de}, et un suivi plus efficace grâce au retour d'informations entre les établissements. À travers ce dispositif, l'établis-

sement a noué un partenariat solide avec le service jeunesse, prévention et médiation de la Ville. Notre collaboration se traduit par des permanences éducatives régulières ; une prise en charge utile de lycéens en exclusion temporaire ; des projets de prévention adaptés aux réalités du terrain ; la présence d'un représentant de l'Apase dans notre groupe de prévention du décrochage scolaire.

Enfin, la cellule de veille mineurs c'est d'abord un réseau

humain au service des élèves, dont l'un des atouts majeurs est la connaissance approfondie et presque personnelle de tous les partenaires impliqués. Cette proximité facilite grandement la prise en charge des élèves et optimise l'efficacité des actions déployées. Il est rare de bénéficier d'un tel écosystème de collaboration à l'échelle d'un territoire, c'est le cas à Saint-Martin-d'Hères et c'est une vraie force pour notre lycée. » // Propos recueillis par NP

La cellule de veille mineurs se compose des représentants des trois collèges et du lycée, de l'Apase, de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), du service local de solidarité du Département, de la Mission locale et de la coordinatrice du Conseil local de prévention de la délinquance.

Les enfants aussi ont le pouvoir d'agir



© RM

Une animation "sommeil" auprès des CE1 C de l'école Voltaire.

Tout au long de l'année, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) va à la rencontre des enfants pour éduquer et informer sur des thèmes variés liés à la santé.

Ces thématiques, souvent abordées par les adultes, sont ici adaptées aux plus jeunes afin de leur donner les clés nécessaires à l'adoption de bonnes habitudes. Le 29 janvier, une classe de l'école Voltaire a ainsi bénéficié d'une séance sur le sommeil. « Quel est l'animal qui dort le plus longtemps ?* » interroge l'infirmière du SCHS. À travers des

explications sur le cycle du sommeil, son rôle dans la croissance et son influence sur la gestion des émotions, elle capte l'attention des enfants tout en les invitant à partager leurs propres habitudes. Un focus particulier est mis sur l'impact des écrans, souvent responsables de difficultés d'endormissement. À "Voltaire", chaque niveau bénéficie d'une intervention annuelle. Ces actions, construites avec les équipes, s'appuient sur les priorités nationales et le diagnostic local de santé réalisé en 2024. En sensibilisant les enfants, elles favorisent la diffusion des bonnes pratiques jusque dans les familles et renforcent leur pouvoir d'agir sur leur propre bien-être. // RM

Le Koolka

LES ADOS AUSSI !

Le centre communal de santé sexuelle intervient quant à lui dans les collèges et au lycée. 75 animations en 2024.



Poser les bases de la réussite

Déployé dans quatre groupes scolaires, le Programme de réussite éducative (PRE) accompagne au plus près les enfants et les adolescents de 2 à 16 ans dans leur parcours.

En 2024, sur les temps péri et extrascolaires, 140 écoliers et collégiens ont bénéficié de ce dispositif d'État porté par la Ville. Globalement, il s'agit de les aider dans leur parcours éducatif tant sur le plan des apprentissages scolaires que de l'accès à la santé, à la culture, au sport et aux loisirs. Il associe les parents à chaque étape et se décline en actions concrètes auprès des élèves dont des besoins spécifiques ont été repérés par les enseignants et les différents intervenants.

Des ateliers en petits groupes

Pendant le temps périscolaire, des ateliers langage animés par des référents de parcours à destination des "petits parleurs" de maternelle et d'élémentaire s'attachent à susciter l'expression orale des enfants, à leur donner confiance en eux pour qu'ils s'autorisent à prendre la parole en classe. Ces temps ont concerné 108 enfants en 2024. Des ateliers de stimulation langagière ont également été expérimentés l'an dernier. Conduits par le Pôle de santé interprofessionnel (Psip), ils s'adressent aussi aux "petits parleurs" dont les difficultés pourraient être dépassées sans qu'ils aient forcément recours à

des séances d'orthophonie. Menés auprès d'enfants de moyenne section de maternelle de l'école Jeanne Labourbe, ces ateliers sont reconduits cette année dans les écoles Paul Langevin, Henri Barbusse et Voltaire. Dans ce groupe scolaire, une vingtaine d'enfants d'élémentaire participent à des temps d'expression orale et écrite animés par la Confédération syndicale des familles.

Un accompagnement personnalisé et global

Outre les activités en groupes, le Programme de réussite éducative prévoit un accompagnement individualisé par les référents de parcours, l'Afev* ou le coordinateur PRE (44 enfants en 2024).

Bien que toutes les actions concourent à lutter au plus tôt contre le décrochage scolaire, le PRE va plus loin en favorisant également l'accès aux soins (aide aux démarches, prises de rendez-vous, liens entre les différents professionnels) ; à la culture, au sport ou encore aux "vacances actives" au sein des accueils de loisirs, de l'École municipale des sports et du service jeunesse. // NP

*Association de la fondation étudiante pour la ville

Kristof Domenech



conseiller délégué aux affaires scolaires et à l'enfance

« La question éducative est au cœur des politiques publiques de la Ville. Nous avons tout d'abord une obligation légale : les écoles maternelles et élémentaires relèvent de notre compétence. Pour cette raison nous portons une attention particulière à notre patrimoine scolaire. Ainsi, nous réalisons des investissements importants pour l'entretenir et le moderniser, comme en témoigne l'école élémentaire Paul Langevin, en pleine reconstruction. Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de développer les accueils de loisirs municipaux, qu'ils soient périscolaires ou extrascolaires. Ces temps se doivent d'être accessibles à tous, c'est pourquoi nous appliquons une politique tarifaire solidaire, avec la volonté d'offrir un service de qualité en s'appuyant sur les ressources humaines municipales ou en partenariat avec de nombreuses associations pour y proposer des activités enrichissantes, favorisant l'émancipation dès le plus jeune âge.

La création du pôle inclusion est, elle aussi, une avancée réelle : même porteur d'un handicap, un enfant doit pouvoir accéder à ces temps d'accueil dans les meilleures conditions. La pause méridienne également est propice à l'éducation : sensibiliser les écoliers, les rendre acteurs de leur alimentation et aborder avec eux les enjeux de la transition alimentaire.

Notre approche se veut globale : accompagner l'enfant, c'est aussi soutenir la parentalité en développant des actions spécifiques dans les maisons de quartier et en s'appuyant par exemple sur des structures telles que La boîte à jeu. L'éducation passe aussi par le sport, et la municipalité soutient fortement les associations, en portant une attention particulière à la place des filles dans la pratique sportive.

Plus que jamais, nous avons besoin de renforcer le vivre-ensemble. L'éducation en est l'un des enjeux essentiels. » // Propos recueillis par RM

LAURENCE BELLON

Ancienne présidente du tribunal pour enfants de Marseille

Ancienne présidente du tribunal pour enfant de Marseille, Laurence Bellon livre son analyse du rôle grandissant des adolescents dans les réseaux de trafic de drogue. Selon la juge, leur exploitation ne relève pas seulement de la délinquance, mais bien d'un système de traite des êtres humains qu'il est urgent de prendre en compte.

« Il faut trouver un équilibre »



DR

Pourquoi la main-d'œuvre mineure se généralise-t-elle au sein des réseaux ?

Pour comprendre ce phénomène, il faut savoir que ces organisations ont beaucoup évolué. Elles sont passées d'un système pyramidal, fidèle à l'imaginaire véhiculé par des films tels que *Le Parrain*, à des réseaux beaucoup moins structurés. Auparavant, on commençait au bas de l'échelle avant de gravir les échelons. Dorénavant, les "petites mains" le resteront toujours. Quand les adolescents racontent comment ils ont commencé, ils décrivent des mécanismes qui rappellent la place de Grève au Moyen Âge, à Paris. Ils arrivent le matin et sont recrutés anonymement, pour la journée. Cette main-d'œuvre a l'avantage d'être quasiment gratuite, corvéable, interchangeable et de ne pas pouvoir nuire au réseau car elle ne sait rien de son fonctionnement. Il est donc très difficile pour la police de remonter les filières. Les conditions de travail sont bien sûr déplorables et à mesure que les violences subies sont davantage connues et médiatisées, les réseaux vont chercher des populations de plus en plus vulnérables, des mineurs non accompagnés, des adolescents grandement fragilisés sur le plan familial, à la suite d'une fugue ou du décès d'un parent.

Pourquoi qualifiez-vous le fonctionnement de ces réseaux de traite des êtres humains ?

Tout d'abord, la question de la contrainte est évidente. Le mécanisme de la dette en est l'un des leviers. Elle peut être réelle

ou complètement fictive et on est rapidement piégé. À Marseille, il y a une centaine de points de vente. Les adolescents retournent toujours au même endroit, même après plusieurs arrestations. S'il ne s'agissait que d'une quête de gain, ils en changeraient. L'emprise est aussi bien morale que matérielle. Le secret, l'isolement, la peur et l'hypervigilance qui en découlent sont aussi largement documentés. Les violences physiques et psychologiques sont quotidiennes. On leur prend leur téléphone, leur carte d'identité. On les maintient dans des conduites addictives qui renforcent leur dépendance au réseau. Des signes manifestes d'état dépressif sont souvent observés. Cela peut aller du repli sur soi aux pensées suicidaires. Il faut bien comprendre que les mécanismes sont les mêmes que dans les réseaux de prostitution. On a du mal à concevoir comment des mineurs peuvent être amenés à commettre des assassinats. C'est un phénomène propre à la traite des êtres humains : pour arrêter de subir des violences et espérer monter dans la hiérarchie, on est prêt à accepter n'importe quoi.

Quel sens prend la sanction pénale pour ces jeunes ? Est-ce suffisant ?

En ce qui me concerne, je ne plaide pas pour la dépénalisation. Par ailleurs, si vous arrêtez les poursuites contre les adolescents, vous ouvrez un boulevard aux organisateurs des réseaux criminels. Il faut donc trouver un équilibre entre ne pas réagir et sur-réagir. Ce que j'appelle sur-réagir, c'est l'utilisation géné-

ralisée de l'article 222-37 du Code pénal, qui prévoit dix ans de prison et plusieurs millions d'euros d'amende. Ce texte a été prévu pour sanctionner les têtes de réseau. Il en existe pourtant un autre dédié aux petits vendeurs et guetteurs. Le Code pénal fixe alors des peines moins longues, évidemment. Mais la tendance actuelle consiste à utiliser les textes les plus sévères en espérant un effet dissuasif auprès des délinquants, ce qui n'est pas établi par l'expérience de terrain.

Pour résumer, sanctionner ces adolescents de façon adaptée et utile demande de maintenir une approche individuelle prenant en compte l'ensemble du contexte de vie : analyser leur situation familiale, mettre en place des mesures d'éloignement, aborder un traitement pour la dépendance, ainsi qu'un énorme travail autour de la déscolarisation. Je tire mon chapeau à l'Éducation nationale. Dans les quartiers fragiles, c'est le dernier service public à tenir. Mais il faut aussi avoir conscience que ces jeunes et les professionnels qui interviennent auprès d'eux sont confrontés à de véritables réseaux criminels qui les utilisent comme dans la traite des êtres humains. Cette qualification représente un changement de paradigme pour la magistrature et les services de police. Je remarque que cette idée gagne du terrain et qu'il faut réfléchir à de nouvelles méthodes pour sanctionner mais aussi pour extraire ces adolescents de ces réseaux. // Propos recueillis par RM

Nuits de la lecture

Des écrivains amateurs récompensés

C'est au tiers-lieu associatif l'ADN, Atelier de Neyrpic, que les médiathèques et l'association AD Chorum ont récompensé, le 25 janvier, les lauréats du concours d'écriture organisé dans le cadre des 9^e Nuits de la lecture.

Pour illustrer le thème du patrimoine, les quatre médiathèques municipales ont organisé, en novembre dernier, un concours d'écriture sur le thème du conte traditionnel revisité.

Une première à laquelle une dizaine d'écrivains amateurs ont participé. Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles, a salué cette remise des prix, « fruit d'un travail de longue haleine, dans un tout nouveau lieu fédérant différents acteurs culturels ».



Des textes bientôt diffusés à la radio

Les comédiens Hugo Lecuit, Élena Sandoz et Anaïs Defay, de la compagnie AD Chorum, ont mis en voix les textes des trois lauréats. Des nouvelles qui, s'inspirant des personnages du conte traditionnel, explorent des problématiques contemporaines telles

que le consentement ou le harcèlement scolaire.

Les trois lauréats, Sonia Marmottant pour *La chèvre et le loup*, Guillaume Parry - *Riffifi au bois joli* - et Magali Charrin, autrice de *L'école des personnages*, ont reçu des chèques Lire leur permettant d'assouvir leur soif de lecture. Seconde récompense, de

taille : ils auront le privilège d'enregistrer leur texte dans les locaux de Green radio, une web radio du groupe New's FM installée à l'ADN. Les contes seront à découvrir prochainement sur radio-green.fr // CC



Guillaume Parry

Pour ce concours, j'ai écrit Riffifi au bois-joli, un polar où Boucle d'or, en enquêtrice de choc, rencontre d'autres personnages du conte traditionnel dans un décor Hansel et Gretel. J'ai intégré dans ce texte les codes du roman policier et l'humour à la San Antonio. Le conte a toujours été un univers que j'aime partager avec mes enfants. C'est une chance de pouvoir le transmettre à la radio. //



Sonia Marmottant

C'est le célèbre conte La chèvre de Monsieur Seguin qui a inspiré cette nouvelle. Mais j'ai voulu dépasser le thème de cette soif de liberté qui finit mal, en explorant celui de la quête d'aventure, de l'épanouissement personnel. J'ai été ravie d'entendre mon texte lu par des comédiens professionnels. C'est une expérience inhabituelle rappelant que l'écriture, c'est avant tout du partage. //



Magali Charrin

L'école des personnages est le nom de cette nouvelle en alexandrins, une écriture que je trouve assez musicale. J'ai imaginé Les trois petits cochons en prise avec des situations de moquerie et de harcèlement. En tant que professeure des écoles, la thématique du harcèlement me tenait à cœur. Au-delà de cette diffusion à la radio, j'aimerais que ce texte puisse avoir sa place dans les établissements scolaires. //

Découvrir le cinéma africain et ses cultures



© Stéphanie Nelson

Du 12 au 18 mars, Mon Ciné, associé à un collectif de 10 associations, lance la 8^e édition des Rendez-vous des cinémas d'Afrique. 17 films seront à l'affiche pour nous offrir un regard sur la créativité des réalisateurs africains et les problématiques contemporaines de ce continent.



L'édition 2024 avait séduit 1 400 spectateurs.

Les Rendez-vous des cinémas d'Afrique proposent chaque année une programmation collégiale, fruit d'une concertation entre Mon Ciné et une dizaine d'associations défendant la culture africaine et sa pluralité. Un festival qui, au-delà de la simple projection, cherche aussi à créer le débat d'idée.

Des rencontres entre public et professionnels ponctuent ainsi cet événement avec, le 13 mars, l'avant-première du film *Aïcha* en présence du réalisateur tunisien Mehdi M. Barsaoui. D'autres cinérencontres seront animés par la jour-

naliste et critique de cinéma Catherine Ruelle, avec des représentants d'associations.

Des films qui étonnent, d'autres qui questionnent

Des films qui reflètent des questions politiques et sociétales, propres à chaque pays du continent africain. On retrouvera le 14 mars *Les Filles du Nil*, primé à Cannes en 2024, racontant l'histoire d'une troupe de théâtre 100 % féminine au cœur de la campagne égyptienne. Le 13 mars, *Dahomey*, de la réalisatrice franco-sénégalaise Mati Diop, évoquera

la réappropriation des œuvres artistiques africaines après la décolonisation. Seront également proposées, des esthétiques étonnantes, qui ont jalonné l'histoire du cinéma africain telles que *Le retour d'un aventurier*, film nigérian de 1966, s'appropriant les codes du western. Enfin, le jeune public ne sera pas oublié avec un dimanche 16 mars consacré aux courts-métrages pour enfants. // cc

>> [Pré-achat des billets dès le 9 mars aux horaires d'ouverture](#)

L'art contemporain à destination des scolaires

Parmi plus de 3 000 visiteurs annuels, l'espace Vallès a accueilli près de 1 000 élèves de la maternelle au lycée lors de l'année scolaire 2023/2024. Fidèle au label 100 % Éducation artistique et culturelle (EAC) attribué à Saint-Martin-d'Hères par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, la galerie municipale d'art contemporain organise des ateliers et rencontres d'artistes en partenariat avec les collèges. En parallèle de son exposition *La saison des orages*, programmée du 22 mars au 26 avril, l'artiste Nicolas Gaillardon animera un moment de pratique avec les élèves du collège Édouard Vaillant avec, en finalité, la réalisation d'une performance visuelle et sonore. Lors de son exposition *Le sentiment de la forêt*, du 24 mai au 28 juin, le peintre et dessinateur Fabrice Nesta installera au collège Fernand Léger et devant l'espace Vallès, la K'arriole, cabinet de curiosité mobile où chaque objet devient une porte d'entrée dans l'histoire de l'art. Ces rencontres entre artistes et public scolaire autour des expositions permettent également de découvrir la collection des œuvres de l'artothèque. // cc



L'espace Vallès a accueilli des élèves italiens en échange scolaire avec une classe du lycée Pablo Neruda.

© NP

Le Saint-Martin-d'Hères FC à l'heure du football féminin

Sur 735 licenciés, le Saint-Martin-d'Hères Football club compte 11 joueuses évoluant en équipes mixtes. Le club multiplie les événements pour augmenter la présence féminine dans le monde du "ballon rond".

Pour Fabrice Noël, entraîneur salarié de l'association, « la présence des mamans à l'entraînement de leurs enfants et l'investissement des femmes dans la section sportive et loisir constituent déjà une réalité ». Dans le club, sur 11 joueuses inscrites, 7 évoluent dans les sections U8 à U12. « Quatre dirigeantes nous aident en tant que médecin, photographe et gestionnaires à la buvette, aux sorties. Trois éducatrices préparent l'entraînement et les matchs des joueurs et joueuses. »



École Voltaire, activité périscolaire futsal mixte animée par le SMH FC.

© Stéphanie Nelson

Renforcer la présence féminine dans le club

Le club a lancé des événements pour sensibiliser sur la présence féminine dans le football. En 2024, l'opération Octobre rose proposait des rencontres entre mamans de joueurs et entraîneuses. Cette année, suite au franc succès remporté lors de la première édition, le week-end du 8 et

9 mars (stade Just Fontaine), et le mercredi 12 mars (stade Benoît Frachon) seront consacrés à la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Au programme : des ateliers de pratique "douce" du football et des matchs 100 % féminins afin de recruter de nouvelles éducatrices ou participantes à la vie sportive et associative du club.

La constitution d'une équipe féminine fait également partie des objectifs de Fabrice Noël pour les prochaines années. « J'anime des matchs en périscolaire pour une quinzaine d'élèves de l'école élémentaire Voltaire. Fédérer ces actions dans différentes écoles, en partenariat avec les animateurs de la Ville constituerait un vivier important. » // cc



Portrait
Fatiha Ait Izem

LA COMPÉTITION EN LIGNE DE MIRE

À 46 ans, Fatiha Ait Izem, entraîneuse au Saint-Martin-d'Hères FC depuis 2013, a réalisé un parcours édifiant. C'est à l'âge de 15 ans, en Algérie, qu'elle découvre le foot en intégrant l'association Jeunesse sportive de Kabylie. Elle s'illustre dans différents clubs algérois avant d'être sélectionnée dans l'équipe nationale féminine en 2002. Arrivée en France en 2005, Fatiha intègre le GF38, puis le club du Rachais jusqu'en 2010. C'est à cette époque qu'elle rejoint l'Ufraps sur le campus de Saint-Martin-d'Hères. Elle obtient une licence "entraînement et motricité" et passe le

brevet de moniteur de football. Elle anime l'ancienne équipe féminine du Saint-Martin-d'Hères FC de 2012 à 2014, puis entraîne les sections U6 à U9 de 2015 à 2020, tout en assurant son métier d'éducatrice sportive au sein de différentes associations du bassin grenoblois. « On trouve peu de femmes dans ce sport », explique-t-elle. « Pourtant, elles représentent une dynamique importante au sein des clubs. À côté de mon activité d'entraîneuse, je développerai, dès le mois d'avril, un projet avec les mamans des joueurs afin de les encourager à s'investir dans la section loisir. » // cc

Le FCG à la rencontre des jeunes du GUC-SMH Rugby

Le 8 janvier dernier, quatre joueurs pros du FCG ont rencontré soixante rugbymen de 8 à 12 ans du Grenoble université club Saint-Martin-d'Hères rugby.

Moment marquant pour ces petits rugbymen, qui, au stade du campus, ont vécu un entraînement inhabituel. José Madera, Max Clément, Bautista Ezcurra et Tony Reno, quatre stars du FCG, ont partagé l'entraînement de ces jeunes sportifs et animé des ateliers avant une séance de dédicace. Une manière de rendre des professionnels plus accessibles et, pourquoi pas, inspirer des vocations. Chaque année, 1 à 2 joueurs de moins de 14 ans du GUC-SMH Rugby rejoignent les équipes amateurs du prestigieux FCG.



© FC Grenoble Rugby

Pour Alexandre Romieux, directeur sportif du club martinérois, « notre lien avec le FCG, c'est aussi une centaine de places qui, chaque année, permettent à nos jeunes, à leurs parents et à leurs entraîneurs, de suivre des matchs au stade des Alpes ». Le 9 janvier, 12 rugbymen de moins de 14 ans ont participé au match

FCG-Mautauban comme ramasseurs de ballons.

Fort de ses 395 licenciés, le GUC-SMH Rugby fournit une équipe cadette et deux équipes seniors féminines dont l'une d'elles peut espérer une qualification pour les championnats de France. // cc

Comment prendre soin de nos oiseaux à l'arrivée du printemps ?

Dès l'arrivée des beaux jours, les oiseaux égaieront nos parcs et jardins. Jean-Jacques Pruvot, référent de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en Isère, nous donne quelques conseils pour prendre soin de nos volatiles et de notre écosystème.



© CC

Depuis 2021, 120 nichoirs ont été installés par la commune. Selon une observation de 2024, 66 % d'entre eux ont accueilli passereaux et chauves-souris. Pour les

particuliers voulant créer un abri – en bois brut, sans peinture ni vernis – Jean-Jacques Pruvot conseille de l'installer à deux mètres de hauteur minimum, dans un

endroit calme et de l'orienter sud-sud-est.

Il rappelle qu'il est fortement déconseillé de tailler les haies du 16 mars au 15 août, afin de protéger les nids. Faut-il

nourrir les oiseaux ? Oui, de novembre à avril et de préférence avec des graines de tournesol (jamais de pain). Il convient aussi d'éviter les graines en filets, dans lesquels ils peuvent s'em mêler. Face à la sécheresse, une coupelle d'eau à changer tous les deux jours – pour éviter les bactéries et la prolifération du moustique-tigre – sera très appréciée ! Pour les oisillons tombés du nid, deux options : s'il paraît en bonne santé, le remettre sur une branche, à l'abri des prédateurs. S'il est mal en point, contacter le centre de sauvegarde Le Tichodrome (04 57 13 69 47). // cc

>> LPO : 04 37 51 01 06
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

L'UNION DE QUARTIER CROIX-ROUGE propose une conférence sur les risques liés à l'eau dans les zones inondables. Rendez-vous est donné aux habitants vendredi 14 mars à 18 h à la maison de quartier Gabriel Péri.

Samedi 29 mars, de 10 h 30 à 17 h, le stade Robert Barran vibrera au rythme du **TOURNOI CAMILLE UVIETTA**. Dédié à la pratique du rugby féminin, l'événement a été confié au SMH Rugby par la Ligue Aura.

“Sécurité sociale, histoire et fonctionnement” : 80 ans après sa création, le **MOUVEMENT DE LA PAIX DE L'ISÈRE** consacre une journée conférence et débat sur le sujet, samedi 29 mars, dès 10 h 30, maison de quartier Louis Aragon.

Hip-Hop Never Stop Festival

Le collectif à l'honneur

Du 7 février au 1^{er} mars, Saint-Martin-d'Hères en scène et Citadanse ont présenté la 9^e édition du festival de danse urbaine. Douze spectacles, des rencontres et des ateliers ont mis en lumière les dernières tendances du hip-hop. Cette édition a célébré l'esprit collectif avec des spectacles grand format réunissant 6 à 15 danseuses et danseurs. // RM



1.

1. Les danseurs de Prélude ont enflammé la soirée d'ouverture, un spectacle porté par l'électro-acoustique de Romain Dubois.

2. Le maire, David Queiros, accompagné de Michelle Veyret, première adjointe, et Claudine Kahane, élue aux affaires culturelles, ont ouvert cet événement qui « incarne nos valeurs d'ouverture, de diversité et de créativité. »



2.



3.

3. Le duo de Ice Memory, spécialiste du popping et du waving, a rendu hommage aux glaciers menacés dans un spectacle sensoriel et poétique. Un croisement entre le festival et la biennale Arts Sciences Experimenta.



4.



5.

4 et 5. Avec Wodod, Rafael Smadja mélange danse et art du clown pour raconter l'histoire de Job, un petit extraterrestre égaré sur Terre. Il réutilise des déchets pour réparer son vaisseau avant de s'engager dans un voyage touchant et poétique.

6. Marina Gomez, chorégraphe de la compagnie Hylel, a coaché une classe du collège Édouard Vaillant. Après plus de 10 heures de répétition, les élèves ont partagé la scène de L'heure bleue avec les danseurs professionnels.



7. Ce spectacle, Bach Nord, est à l'image des valeurs de partage et de transmission de la compagnie. Pour la chorégraphe, « la culture hip-hop doit rester populaire. L'entre-soi signerait la fin de notre art. »



7.

8. Avec Memento, Mazel Freten a fusionné électro et hip-hop, offrant un message d'espoir porté par une énergie communicative.

9. Le public a répondu présent pour la Hip-hop Boom Boom, menée par Citadanse : une initiation géante suivie d'une session libre qui ont fait trembler les murs.



8.



9.

**Jérôme Rubes**

Communistes et apparentés
jerome.rubes@saintmartindheres.fr

2025 : l'année de tous les défis

Le début d'année a été marqué par l'instabilité politique au niveau national avec un gouvernement Bayrou qui peine à proposer un budget pour la nation. Mais sans surprise, il reste dans la continuité des politiques libérales menées depuis des décennies. Aujourd'hui, les gouvernements préfèrent renforcer le budget de l'armée plutôt que celui des écoles. Or, nous le savons tous, les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Mais les moyens manquent dans l'Éducation nationale, le manque important d'enseignants pèse sur nos jeunes martinérois. Des professeurs des écoles en passant par les enseignants au collège et au lycée, nul n'échappe à la baisse des moyens humains et financiers.

C'est pourquoi, à Saint-Martin-d'Hères, nous avons préservé les investissements dans les écoles avec la reconstruction de l'école élémentaire Paul Langevin pour un coût pour 2025 de plus de 5 millions d'euros, ce qui représente plus de la moitié des investissements pour cette année. Nous avons maintenu les moyens pour le fonctionnement des écoles, en termes de matériel et de moyens humains affectés pour accompagner nos enfants dans leurs apprentissages.

Au final, si l'on prend en compte le soutien au monde sportif, associatif et culturel ainsi que les moyens consacrés à l'enfance et la petite enfance, c'est plus de 43 % du budget municipal destiné à l'émancipation des Martinérois.

**Jean Cupani**

Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr

Quel avenir pour Saint-Martin-d'Hères ?

Neyrpc : notre nouveau centre ville ! L'ouverture de Neyrpc transforme positivement le quotidien des Martinérois. Ce pôle de vie, avec ses animations y compris le dimanche, attire étudiants et familles. Notre ville se développe autour de ce lieu central, et nous attendons l'ouverture du cinéma qui enrichira notre offre culturelle. Neyrpc est un véritable lieu de rencontres qui participe désormais à l'identité de notre commune.

Soutien aux associations et au monde scolaire : malgré un contexte budgétaire contraint, nous maintenons notre soutien aux associations culturelles et sportives. Avec l'aide du Conseil régional, départemental et de la Métropole, nous poursuivons nos engagements auprès du monde scolaire. La réussite de nos enfants reste une priorité, car ils représentent l'avenir de notre ville.

Mobilité pour tous : nous développons tous les modes de déplacement qu'il s'agisse des transports en commun, des pistes cyclables, des cheminements piétons et du stationnement. Nous veillons au respect des règles pour garantir la sécurité de tous. Une ville accessible est une ville qui prend soin de ses habitants.

Les élu-e-s socialistes restent présent-e-s dans la vie quotidienne. Nous continuerons à vous informer, à rester à votre écoute, et à travailler avec vous pour construire ensemble l'avenir de Saint-Martin-d'Hères.

**Christophe Bresson**

Parti de gauche
christophe.bresson@saintmartindheres.fr

Et si on continuait à vivre ensemble ?

Un vent mauvais souffle sur le monde et sur la France. Il porte la progression des idées d'extrême droite, que l'extrême centre rejoint de plus en plus clairement sous l'impulsion de Ms Bayrou, Retailleau, Darmanin et consorts. Ce vent chuchote de plus en plus fort à nos oreilles la musique malsaine de la désignation de boucs émissaires : l'immigration, la gauche et les musulmans, qui seraient, plutôt que la tentation du fascisme, responsables de tous les maux.

Ainsi, un humoriste avec une barbe et un bonnet lors d'un passage télé est victime d'une polémique jusque sur les bancs du sénat, quand un salut nazi de l'homme le plus riche du monde ne pose aucun problème aux médias. Le RN, parti fondé sur le racisme, est qualifié de respectable quand LFI est chaque jour diabolisée : c'est l'inversion de la réalité qui annonce le fascisme.

Contre ce vent nauséabond, la commune demeure un rempart : nous faisons ici la démonstration que vivre ensemble, quelles que soit nos origines, nos religions, nos situations sociales est non seulement possible, mais souhaitable. Nous y gagnons en « bien vivre », en respect les uns des autres, en tranquillité d'esprit et en sérénité, parfois malgré l'adversité, les fins de mois difficiles... Mais cela implique de continuer à proposer un service public riche et protecteur : de chacun-e selon ses besoins, face au changement climatique, au rejet de la différence...

Ensemble, relevons le défi !



Georges Oudjaoudi
Solid'Hères
georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Une majorité qui se délite !

En dehors des départs naturels nous observons, en moins d'une année, trois ruptures importantes au sein de la majorité. La première a été celle de Madame Monique Denadji, adjointe aux affaires scolaires qui a présenté ses dernières délibérations en mars 2024. Le conseil municipal a voté le retrait de sa délégation le 26 juin 2024 sans aucun commentaire ni dans l'arrêté ni dans la délibération ni prise de paroles des collègues de son groupe politique. La deuxième rupture concerne Mme Marie-Christine Laghrour adjointe au logement qui a présenté ses dernières délibérations en mai 2024. Le Conseil municipal a entériné le retrait de sa délégation le 15 janvier... 2025. Cette fois la voix de Mme Frédérique Ferrante qui s'est élevée pour souligner le travail fait par Mme Laghrour totalement alignée sur la politique de la majorité et qui a d'ailleurs fait l'objet d'un article gratifiant sur son action, dans le journal de la ville de... janvier... 2025. Le troisième changement concerne M. Thierry Semanz qui a été exclu de la majorité. Il avait fait l'objet d'une révélation publique sur la non-régularisation de son départ d'un logement social depuis 10 années. Il avait aussi émis des réserves sur le budget 2025 estimant que la commune pouvait faire mieux. La majorité se contente de lier ces événements à des problèmes de personnes sans aucune remise en cause des méthodes de gestion de leur équipe ni d'une clarification politique légitimement attendue.



David Saura
Les Républicains
david.saura@saintmartindheres.fr

SMH la ville du futur !

Dans la ville de Saint-Martin-d'Hères, il est temps de remettre en question les dogmes de la gauche qui, depuis trop longtemps, ont entravé notre développement. Le socialisme, avec ses promesses utopiques, a échoué à créer une véritable prospérité. Au lieu de favoriser l'initiative individuelle, il a engendré une culture de dépendance, où l'assistance prime sur l'autonomie. Les politiques de redistribution, loin de réduire les inégalités, ont souvent creusé le fossé entre ceux qui travaillent dur et ceux qui attendent passivement des aides.

Le communisme, quant à lui, a prouvé son incapacité à gérer l'économie. Les exemples historiques sont là : des régimes totalitaires qui ont sacrifié la liberté au nom d'une prétendue égalité. À Saint-Martin-d'Hères, nous devons nous libérer de ces chaînes idéologiques. La droite, avec ses valeurs de responsabilité, d'entrepreneuriat et de liberté, offre une vision claire pour l'avenir. Elle encourage l'innovation et la création d'emplois, tout en respectant les choix individuels.

Il est temps de tourner le dos à ces erreurs du passé et d'embrasser une politique qui valorise le mérite et l'effort. La droite n'est pas seulement une alternative, c'est une nécessité pour redresser notre ville et garantir un avenir meilleur pour tous.



Philippe Charlot
SMH demain
philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Être exemplaire

L'exemplarité en politique est une valeur fondamentale. Les élus, en tant que représentants des citoyens, doivent respecter les règles et incarner les principes qu'ils défendent. Pourtant, cette exigence est parfois bafouée, comme en témoignent des affaires récentes dans l'agglomération. Non, il n'est pas acceptable de conserver, sous prétexte de "négligence", un logement social au profit de son fils après avoir emménagé dans une maison située dans une commune voisine. À quoi bon adopter une charte de déontologie censée garantir éthique et transparence si c'est pour offrir des passe-droits à ses proches, alors que des milliers de demandes de logement social restent sans réponse ? La France Insoumise, si prompte à distribuer des leçons de morale et à s'autoproclamer détentrice des valeurs de la "vraie gauche", se retrouve éclaboussée par des pratiques indignes. L'exemplarité est une condition sine qua non pour restaurer la crédibilité de nos institutions. Les élus, plus que quiconque, doivent aligner leurs actes sur les valeurs qu'ils défendent. Chaque manquement, même mineur, nourrit la défiance envers le personnel politique et alimente la montée des extrêmes. L'éthique ne saurait se réduire à de simples déclarations ou symboles. Elle doit s'incarner au quotidien, dans chaque décision et chaque geste. Ce n'est qu'à ce prix que la confiance des citoyens pourra être restaurée et la légitimité des actions politiques renforcée.



Abdellaziz Guesmi
Indépendant
abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Une clarté obscure !

Les Français estiment que beaucoup de leurs élus sont corrompus.

C'est dans ce contexte que majorité et opposition ont voté, le 15 janvier, la création d'un déontologue pour les élus ! J'ai refusé ce vote, qui a eu lieu dans une atmosphère lunaire. Pour moi, les élus sont des citoyens comme les autres. Il faut les soumettre à la justice ordinaire et non chercher à les en extraire.

L'urgence, c'est de mettre en place, pour les dossiers les plus sensibles (marchés publics, logements), des dispositifs de prévention. Un mois plus tôt, l'adjointe à l'habitat n'a-t-elle pas déclaré qu'elle a été démise de son mandat parce qu'elle était en désaccord avec certaines attributions de logements ? Ce soir, certains avaient à l'esprit un scandale qui éclatera 2 jours après. Celui d'un élu de la majorité qui « a cédé » en 2015, son HLM à son fils ! Annonçant une réponse « claire et assumée », la majorité exclut de ses rangs l'élu déviant. Mais cette sanction apparaît plutôt comme un règlement de comptes interne à la majorité ou une tentative, décidée à huis-clos par seulement les élus de cette baroque coalition, d'enterrer l'affaire. La clarté, c'est réunir un Conseil municipal qui fera la lumière sur cette affaire qui touche l'honneur de tous les élus. Assumer, c'est soumettre l'affaire à la Justice, qui pointerait les responsabilités et restaurera l'intégrité altérée du processus d'attribution des HLM. Les propos de l'ex-adjointe l'y aideront.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr - rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62
Violences conjugales : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins,
les professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives avec un
accompagnement possible.

Maisons de quartier

Accompagnement possible
Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philippe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• Centre de santé infirmier (CSI)
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,

sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour
la facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• Service développement
de la vie sociale (SDVS)

25 place Karl Marx
04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 91 80

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
ou mail sur : accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
04 85 59 50 00

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

Astreinte 24 h/24, 7j/7

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h 30

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027

En ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr

> Rubrique : gerer-mes-dechets-encombrants

Toutes les infos utiles sur saintmartindheres.fr

La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex **Tél. 04 76 60 74 03** - saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Christophe Cadet, Romain Martyn, Nathalie Piccarreta **Mise en pages** Emmanuelle Billon **Photos** Christophe Cadet (CC), Romain Martyn (RM), Nathalie Piccarreta (NP) **Photos expressions politiques p 28-29** Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Stéphanie Nelson **Courriel** nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal 06.03.25** - **Imprimerie Courand et Associés - Tirage : 18 650 exemplaires** - **Publicité : 04 76 60 90 47.**

QUINZAINE du NUMÉRIQUE

Spécial robotique
& intelligence artificielle

19 > 29
mars 2025

Dans les quatre médiathèques



SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Les
**RENDEZ-VOUS
DES CINÉMAS
D'AFRIQUE**

**DU 12 AU
18 MARS**

AGENDA

**Journée nationale
du souvenir et de recueillement**
à la mémoire des victimes civiles
et militaires de la guerre d'Algérie
et des combats en Tunisie et au Maroc
Mercredi 19 mars - 11 h
// Monument aux morts
de la Galochère

Conseil municipal
Mercredi 19 mars - 18 h
// Maison communale

Forum Jobs d'été
Mercredi 19 mars (12 h - 16 h)
// Lycée Pablo Neruda
Mercredi 26 mars (13 h - 17 h)
Samedi 5 avril (10 h - 13 h / 14 h - 17 h)
// Service jeunesse - 5 rue Albert Samain

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 - contact-smhenscene@saintmartindheres.fr
facebook.com/SMHenscene - instagram.com/smhenscene - Infos et billetterie sur culture.saintmartindheres.fr

lphigénie à Splott
Georges Lini - Gary Owen
Théâtre - Dès 16 ans
Jeudi 13 mars - 20 h
// L'heure bleue

Bérangère Krief
Sexe
Humour - Dès 16 ans
Mardi 18 mars - 20 h
// L'heure bleue

Panier-Piano
Cie Sur le tas
Danse - Dès 3 ans
Samedi 22 mars - 10 h
+ Atelier danse parents-enfants à 11 h
[5 € un adulte + un enfant]
// Espace culturel René Proby



Même pas mâle
Cie La guetteuse
Danse - Dès 11 ans
Jeudi 27 mars - 20 h
// L'heure bleue

LEMMA fête ses 10 ans + invités
Musique
Vendredi 4 avril - 20 h
// L'heure bleue

Yann Marguet
**Exister, définition. De l'infiniment
grand à l'infiniment con**
Humour - Dès 14 ans
Samedi 12 avril - 20 h
// L'heure bleue

MÉDIATHÈQUES

Coups de pouce numériques
>> **Vendredi 14 mars - De 16 h à 19 h**
// Médiathèque Romain Rolland
>> **Vendredi 11 avril - De 16 h à 19 h**
// Médiathèque André Malraux

Patrimoine en partage
>> "L'eau ennemie, la lutte contre
les inondations dans l'agglomération
grenobloise"
Conférence par Paul Mollieux
Vendredi 14 mars - 18 h
// Médiathèque Gabriel Péri

>> "L'art du vitrail"
Conférence par Christophe Berthier,
maître verrier
Vendredi 4 avril - 18 h
// Espace Vallès

**P'tites histoires,
p'tites comptines**
Samedi 15 mars - de 11 h à 11 h 30
// Médiathèque André Malraux
Samedi 12 avril - de 11 h à 11 h 30
// Médiathèque Romain Rolland



Quinzaine du numérique

Du 19 au 29 mars
>> Histoire à bidouiller
Mercredi 19 mars - De 15 h à 17 h
// Médiathèque Romain Rolland
>> "1 heure pour comprendre l'intelligence
artificielle" Conférence de Didier Schwab
Vendredi 21 mars - 18 h
// Médiathèque Paul Langevin
>> Histoire à Bidouiller
Mercredi 26 mars - De 15 h 30 à 17 h 30
// Maison de quartier Gabriel Péri
>> Bar à Histoires
Créer une histoire illustrée grâce
à l'intelligence artificielle
Samedi 29 mars - De 9 h 30 à 12 h
// Médiathèque André Malraux
>> Après-midi festif
Samedi 29 mars - De 14 h à 18 h
// Médiathèque Paul Langevin



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

La saison des oranges

Nicolas Gaillardon
>> Exposition
Du 22 mars au 26 avril
>> Vernissage
Samedi 22 mars à 18 h
[Ouverture dès 14 h]
>> "Pluridisciplinarité de l'art : d'une pratique
à l'autre" Conférence de Fabrice Nesta
Jeudi 3 avril - 19 h [Entrée libre]

Espace artothèque - Prêt d'œuvres
Ouvert le mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55



Le Robot sauvage de Chris Sanders
Dans le cadre de la Quinzaine du numérique
À partir de 6 ans
Samedi 22 mars - 15 h

**Festival Ojo Loco du cinéma ibérique
et latino-américain**
Courts-métrages, en présence du réalisateur
Carlos Gómez-Trigo pour son film *Tribu*
Vendredi 28 mars - 20 h

Festival Ça cinéma ! [Entrée libre]
Courts-métrages programmés par les étudiants
en licence 3 Arts du spectacle de l'UGA
Mardi 1^{er} avril - 19 h

Ciné-débat
Songe de Rashid Masharawi, dans la cadre
de Palestine en Vue, animé par l'Association
France Palestine solidarité (AFPS)
Jeudi 3 avril - 20 h

From Ground Zero de Rashid Masharawi
dans la cadre de Palestine en Vue
Du mercredi 2 avril au mardi 8 avril

80 ans de la Libération
Avec SMH Histoire - mémoire vive
Dimanche 6 avril
>> 14 h : *Le Franc-tireur* de Jean-Max Causse
et Roger Tavernier, suivi d'un échange
>> 17 h : *Requiem pour un massacre*
de Elem Klimov